

Concertation tarifs périscolaires
FCPE LES MEILLOTES

I -Evolution de quelques tarifs depuis 2010

Années	2010	2011	2012	2013	2014	Depuis sept 2014
Restauration Quotient >1341 En euros	4,25	4,35	4,45	4,53	4,58	4,71
Augmentation en % par rapport au prix de l'année précédente		+2,3%	+2,3%	+1,8%	+1,1%	+2,8%
Périscolaire Forfait 18h élémentaire Quotient >1341 En euros	30	30,60	31,25	31,84	32,16	32,39
Augmentation en % par rapport au prix de l'année précédente		+2%	+2,1%	+1,9%	+1%	+0,7%
Taux d'inflation annuel	1,5%	2,1%	2%	0,9%	0,5%	

L'augmentation du tarif de la restauration (pour les quotients > 1341 euros) de 2010 à 2015 est de 10,8%

L'augmentation du tarif du forfait 18h – coté élémentaire (pour les quotients > 1341 euros) de 2010 à 2015 est de 8 %

Les parents ont dû faire face à une double augmentation pour l'année 2014.

Si en 2015 les tarifs n'ont pas été augmentés, il faut rappeler que les tarifs soisiéens font partie des plus chers concernant l'accueil et la restauration sur le temps méridien par rapport au panel des villes présentées dans notre mémento remis le 6 novembre.

La dernière augmentation appliquée est la plus importante: 3,9%

II –Grilles tarifaires

Une refonte de la grille tarifaire est absolument nécessaire.

Analyse de la grille tarifaire soisécienne (cf. page suivante):

L'écart entre les quotients minima et maxima par tranche est tout d'abord croissant puis décroissant mais il est surtout infime notamment dans la deuxième tranche.

La dernière tranche concerne un couple avec deux enfants dont le seuil de revenu de référence [...] se situe à 46750 euros soit en dessous, d'après les statistiques de l'INSEE, du revenu d'un couple d'ouvriers. (cf mémo FCPE envoyé à la mairie le 6/11/2015). Nous réitérons notre demande de renseignement quant au nombre d'enfants concerné par tranche.

Analyse de la grille tarifaire parisienne (cf. page suivante)

Nous vous joignons la grille tarifaire 2015 de la ville de Paris dont les tranches de quotients familiaux semblent plus significatives. Nous nous attardons ici non sur les tarifs mais bien de la répartition des tranches.

Le tarif « Inférieur à 1370€ » parisien qui se trouve en milieu de tableau correspond au tarif maximum soisécien.

Il est bien sûr difficile de comparer la capitale de la France avec une commune de 7000 habitants toutefois voici un paramètre qui permettra de contextualiser cette comparaison :

Salaire médian à Paris 25771 euros (par unité de consommation source INSEE : <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=dep-75>)

Salaire médian à Soisy 29179 euros (par unité de consommation source INSEE <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=com-91600>)

Propositions :

Augmenter l'écart entre le minimum et le maximum pour chaque tranche et créer deux tranches supplémentaires.

PARIS			SOISY		
Tranches tarifaires et quotient familial	Ecart entre minimum et maximum / tranche	tarif par présence au repas	Tranches tarifaires et quotient familial	Ecart entre minimum et maximum / tranche	tarif par présence au repas
Inférieur à 234 €	234€	0.13€	Moins de 267€	267€	1,32€
Inférieur à 384 €	150€	0.85€	268 € à 313€	45 €	2,02€
			314€ à 432€	118€	2,23€
Inférieur à 548 €	164€	1.62€	433€ à 551€	118€	2,43€
			552€ à 719€	167€	3,08€
Inférieur à 959 €	411€	2.28€	720€ à 911€	191€	3,28€
			912€ à 1034€	122€	3,77€
			1035€ à 1197€	162€	4,02€
Inférieur à 1 370 €	411€	3.62€	1198€ à 1340€	142€	4,24€
Inférieur à 1 900 €	530€	4.61€	Supérieur à 1341€	X	4,71€
Inférieur à 2 500 €	600€	4.89€			
Inférieur à 3 333 €	833€	5.10€			
Inférieur à 5000€	1667€	6.00€			
Supérieur à 5000€	X	7.00€			

GRILLES TARIFAIRES PARISIENNE ET SOISEENNE

III - Bilan des pistes abordées

Dans notre mémo et lors des dernières réunions de concertation, ont été abordés les points suivants :

- tarifs plus élevés pour les non-soiséens, hors Etiollais
 - pour les réservations hors délais
 - arrivées tardives après 19h00...

Ces différentes pistes ont-elles été explorées par la mairie ? Si oui à combien s'élèverait la diminution des coûts de fonctionnement si elles étaient appliquées?